

223C1837
FR0000054678-OP021-R02

14 novembre 2023

- Dépôt d'un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

EURO RESSOURCES SA

(Euronext Paris)

- 1- Le 14 novembre 2023, Natixis, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée IAMGOLD France¹, a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique de retrait visant les actions de la société EURO RESSOURCES SA en application de l'article 236-3 du règlement général.

A ce jour, l'initiateur détient 56 242 153 actions EURO RESSOURCES SA représentant 112 300 344 droits de vote, soit 90,00%² du capital et 94,37% des droits de vote de cette société³.

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir la totalité des actions EURO RESSOURCES SA qu'il ne détient pas **au prix unitaire de 3,50 €**, soit 6 249 128 actions EURO RESSOURCES SA représentant 6 693 449 droits de vote, soit 10,00%⁴ du capital et 5,63% des droits de vote de cette société³.

Il est précisé que l'initiateur, qui remplit d'ores et déjà les conditions de détention relatives au retrait obligatoire, a demandé à l'Autorité des marchés financiers de procéder au retrait obligatoire dès la clôture de l'offre publique de retrait, en application des articles 237-1 à 237-3 du règlement général.

A l'appui du projet d'offre, le projet de note d'information de l'initiateur (article 231-18 du règlement général) a été déposé et est diffusé conformément aux articles 231-13 et 231-16 du règlement général.

Le projet de note en réponse de la société EURO RESSOURCES SA sera déposé ultérieurement (cf. article 231-26 I, 3° du règlement général).

- 2- La cotation des actions de la société EURO RESSOURCES SA sera reprise le 15 novembre 2023.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Société contrôlée par la société de droit canadien IAMGOLD Corporation.

² A savoir 90,00000016%.

³ Sur la base d'un capital composé de 62 491 281 actions représentant 118 993 793 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁴ A savoir 9,99999984%.